PST220 - Supervision des psychologues du travail diplômés du Cnam

Présentation

Prérequis

Cette certification s'adresse aux auditeurs diplômés du titre de Psychologue du travail, ayant trouvé un premier poste de psychologue du travail (de 1 à 4 années après le diplôme).

Objectifs pédagogiques

Cette certification propose aux participants un cadre de réflexion, animé par deux enseignants chercheurs ou par un binôme enseignant chercheur - professionnel extérieur, pour amener les post-diplômés à étayer leur posture de psychologue du travail et consolider leur expérience et identité professionnelle.

Compétences

Animé par deux enseignants chercheurs ou par un binôme enseignant chercheur - professionnel extérieur, le certificat « Supervision des psychologues du travail » propose un cadre de réflexion pour amener les post-diplômés à étayer leur posture de psychologue du travail et consolider leur expérience et identité professionnelle.

Programme

Modalités de validation

- Contrôle continu

Mis à jour le 01-09-2025

Code : PST220

Unité d'enseignement de type mixte

4 crédits

Volume horaire de référence (+/- 10%) : **40 heures**

Responsabilité nationale : EPN13 - Travail, Orientation, Formation, Social / Maria IANEVA

Contact national :

EPN 13 - Psychologie du travail

41 rue Gay Lussac
75005 Paris

par_propsytravail@lecnam.net